

Sécurité inquiétante, dysfonctionnements nombreux : dans l'Eure, une école fait grincer des dents

7-9 minutes



Mis en ligne le 3/03/2021 à 20:02

Saint-Aubin-sur-Gaillon. Le maire a pris un arrêté pour « alerte de mise en danger d'autrui » concernant le groupe scolaire Pierre-Pirou. Une commission de sécurité de l'Académie est attendue ce mois-ci. Décryptage.



Le groupe scolaire Pirou a ouvert ses portes en septembre 2019. Les dysfonctionnements, pointés par le maire Philippe Doom, sont nombreux. (Photos : PN)

Le groupe scolaire Pirou a ouvert ses portes en septembre 2019. Les dysfonctionnements, pointés par le maire Philippe Doom, sont nombreux. (Photos : PN)



En septembre 2019, le nouveau groupe scolaire Pierre-Pirou ouvrait ses portes à Saint-Aubin-sur-Gaillon. Le projet avait été porté par l'ancienne maire Nicole Drouillet (divers droite), aujourd'hui dans les rangs de l'opposition au conseil municipal. La sécurité de l'établissement vient d'être mise en cause par Philippe Doom, nouveau maire (SE). L' élu a signé un arrêté pointant les dysfonctionnements. Il a été adressé par courrier à la préfecture, à la sous-préfecture et à l'Inspection de l'Académie. L'arrêté fait suite au procès-verbal de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité de l'arrondissement des Andelys, qui s'est tenu l'été dernier, et à la réunion de ce début d'année entre l'inspectrice territoriale de l'Éducation nationale et les directrices des écoles maternelle et primaire du groupe Pierre-Pirou.

Des problèmes en pagaille

« Je devais alerter sur les problèmes de sécurité auxquels les usagers, en l'occurrence les enfants, les enseignants et le personnel qui les accompagnent, font face, insiste Philippe Doom. C'est décevant et inadmissible de faire ce constat sachant que cette école est neuve. On parle de sécurité, il va falloir engager rapidement les travaux nécessaires. » La commission de sécurité

de l'Académie est attendue sur place « *courant mars* », promet la coordination académique.

Dans cet arrêté, le maire dresse un inventaire des dysfonctionnements. Les alarmes incendie et anti-intrusion, ainsi que le portail d'accès ne fonctionnent pas correctement. Le sol du préau est glissant. Le parking et le cheminement piéton sont par ailleurs inadaptés. La problématique relative à la circulation des bus, dont le gabarit ne permet pas le demi-tour et un stationnement respectant les règles de sécurité vis-à-vis des autres usagers, est également mise en relief. Le document en question précise également que, dans un délai d'un mois, les travaux devront être réalisés. « *Lors de ma prise de fonction le 23 mai, je ne m'attendais pas à tous les problèmes auxquels je dois faire face avec ce groupe scolaire, pas seulement en termes de sécurité, mais aussi financiers, poursuit Philippe Doom. Il y a des difficultés de fonctionnement. Il reste 70 réserves à lever sur la partie élémentaire, comme les appuis de fenêtres coupants, le système de chauffage qui ne peut pas être réglé. Il fait 25 C° en permanence si on n'aère pas. Les sanitaires adultes ne peuvent également pas être utilisés à cause d'une contre-pente. Une grande partie des volets ne peuvent pas s'ouvrir correctement. Les dépenses énergétiques et en eau sont également énormes. Nous les estimons à 80 000 €, au lieu de 30 000 € promis. Nous affinerons ce montant quand nous aurons une année de fonctionnement complète avec les deux parties (maternelle et élémentaire). Ce n'est pas normal qu'une construction moderne consomme autant à l'heure actuelle.* »

Philippe Doom a découvert que des travaux étaient à l'arrêt faute de paiement des entreprises intervenantes. « *Nous avons dû contracter un emprunt de 1,4 M€ pour rembourser trois prêts relais et une ligne de trésorerie, sinon la commune aurait été mise sous tutelle. Les entreprises ont pu revenir après trois mois d'arrêt. C'est pour cela que la rentrée de septembre dernier a été compliquée. Nous devons impérativement être prêts. Financièrement, ce projet met en tout cas la commune en grande difficulté. Les subventions ont été de 1,4 M€ seulement, alors que le coût du projet a été de 6,5 M€ hors taxes.* »

Un gouffre financier

Celui-ci était-il trop ambitieux ? « *Trop ambitieux et coûteux par rapport à notre nombre d'habitants [environ 1 800, Ndlr], répond Philippe Doom. Une construction plus modeste n'aurait pas du dépasser les 3,5 M€. Comme élu de l'opposition, je n'ai jamais eu connaissance des plans ni été associé à ce projet. Avec le recul, il aurait mieux fallu rénover les écoles existantes, car aujourd'hui notre commune a une grosse dette. »*

La municipalité et le maire préféreraient se concentrer sur d'autres projets. « *Les bâtiments de l'ancienne école de Jeufosse sont en très mauvais état. Nous ne pouvons pas refaire non plus des terrains de tennis et de football, qui ont été rasés pour la construction du groupe Pirou. Si j'avais su que la situation financière et patrimoniale de la commune était dans un tel état, je ne me serais pas présenté. Je n'ai pas dormi pendant des semaines en découvrant tout cela. Je ferai tout pour rétablir les finances de la commune pendant mon mandat. »*



L'ancienne maire Nicole Drouillet répond aux critiques

Directement mise en cause sur sa gestion du projet de l'école Pirou, l'ancienne maire (divers droite) Nicole Drouillet réagit.

Elle n'est pas vraiment étonnée des attaques plus ou moins frontales de Philippe Doom. *« Il est dans son rôle. De toute façon, je suis la bête à abattre. Cela confine à l'acharnement. Il a toujours été très critique sur ce projet pour lequel il a pourtant voté quand il était encore dans l'opposition. Tout a été mis sur la table et soumis au contrôle de la légalité, et l'Académie a été associée à toutes les étapes, dès la présentation des plans. »*

Face aux problématiques soulevées par son successeur, et à cet arrêté de mise en danger dont *« je n'avais pas connaissance »*, l'élue de l'opposition admet que la construction de l'école n'a pas bénéficié *« des subventions espérées »*. *« Et qu'il fallait donc emprunter, convient-elle. J'ai d'ailleurs voté pour le prêt évoqué. Mais de mon point de vue, la Ville n'avait besoin que de 400 000 €. Dans le budget prévisionnel du projet, il y a une ligne de trésorerie pour dépenses imprévues de 270 000 € dont seulement 25 000 ont été utilisés. En tout cas, affirmer que la commune était menacée d'une mise sous tutelle et que l'école plombe les finances et bloque d'autres investissements n'est pas une vérité. »*

« Il ne faut jamais lâcher le morceau »

Regrette-t-elle, malgré tout, que l'école soit face à autant de dysfonctionnements ? *« Dans ce genre de projet, il y a toujours des contrariétés, des petits détails. Jusqu'en mars 2020 et les élections, il y en a eu beaucoup. Le rôle d'un maire, en appui avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage, est de veiller à ce que l'architecte et les entreprises respectent les engagements et répondent aux réserves. Quand ça ne va pas, on le dit et on demande rectification. Il ne faut jamais lâcher le morceau. Je l'ai fait aussi longtemps que j'ai été maire. De la même manière, si dans la pratique, on s'aperçoit que quelque chose ne fonctionne pas, comme dans le cas du quai des bus, on s'adapte. »*

David Goudey